

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 4

Juin 2018



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Kudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions foncières en milieu urbain, le problème d'habitat et de logement, l'implication des acteurs locaux dans le développement local, la dégradation de l'environnement urbain, l'immigration agricole, la conservation des produits agricoles, l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, les risques sanitaires liés à l'accès à l'eau potable, les enjeux socio-spatiaux de la propagation de l'épidémie de la méningite, le développement touristique et culturel, ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

Follygan HETCHELI, Iléri DANDONOUGBO, Goumpouguini DJERGOU La rente foncière et ses implications socioéconomiques à Agoènyivé, périphérie nord de Lomé (Togo)	6
KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Emile Les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (district d'Abidjan, Côte d'Ivoire)	24
N'GUESSAN Kouablan, DOHO Bi Tchan André, KOUASSI N'GUESSAN Gilbert, ATTA KOFFI Lazare Les cités immobilières des entreprises dans trois communes périphériques de la ville d'Abidjan (Yopougon, Cocody et Abobo)	37
EVIAR Ohomon Bernard, KOUASSI Patrick Juvet, GOZE Thomas, GOGBE Téré Sociétés immobilières et aménagement d'un espace urbain : cas de la SICOGI à PK 18	51
Dègnon Jonas KOTYN, Dèdègbè Louis AHOMADIKPOHOU, Euloge OGOUWALE, Marcel Romuald Benjamin HOUINATO Contraintes et efficacité des systèmes paysans de stockage des produits agricoles en pays Agonlin (Bénin, Afrique de l'ouest)	63
Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Djénébou TRAORE, Mahamadou Oumar CAMARA Approvisionnement du marché urbain de Bamako au Mali en tubercules d'igname par les commerçants grossistes	83
Frédéric Armel MEMEL, Sophie Pulchérie TAPE Acteurs territoriaux et développement local : cas de la municipalité de Jacquville en Côte d'Ivoire	104
N'GORAN Kouamé Fulgence, APHING-KOUASSI Germain, ASSI KAUDHJIS Joseph-P. Les perspectives de développement du tourisme dans le département de Korhogo	117
SORO Ferelaha Fatoumata, DIABAGATE Abou, COULIBALY Amadou, GOGBE Téré L'impact spatial des activités à la ferraille d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)	138

<p>Suspense Averti IFO, Félix KOUBOUANA, Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Dangui Ghislain Wilfrid LOUTETE, Ges KIBOZI, Marielle YENGHO, Hollande Guenael L. NZIENDOLO, Urielle Marini Malonga, Stoffenne BINSANGOU</p> <p>Evaluation du niveau de compréhension du concept changements climatiques actuels et stratégie de sensibilisation en milieu estudiantin, république du Congo</p>	152
<p>KOUASSI Konan, SREU Eric, KANGA Kouakou Hermann Michel, BRISSY Olga Adeline, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>La méningite dans le quart nord-est ivoirien : une épidémie révélatrice d'inégalité et d'isolement socio-spatial</p>	165
<p>SIDI ISSAH Aboudala, DJANGBEDJA Minkilabe, KPEDENOU Djagnikpo Koffi, TCHAMIE Tanzidani Komlan Thiou</p> <p>Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol dans les sites d'exploitation de calcaires au sud-est du Togo</p>	181
<p>N'GUESSAN Francis N'Guessan, KOFFI Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>De l'accès à l'eau potable aux risques sanitaires dans la sous-préfecture de Bonon (centre-ouest, cote d'ivoire)</p>	201
<p>BROU Huia Sidonie, KASSI Kadjo Jean Claude, FOFANA Lacina</p> <p>Les impacts environnementaux liés à la gestion des déchets solides ménagers à San-Pedro</p>	215
<p>DIARRASSOUBA Bazoumana, VEI Kpan Noel, KOUAKOU Kouamé Serge-Eric</p> <p>Assainissement liquide et pluvial en milieu urbain : état des lieux et perspectives à M'bahiakro (Côte d'Ivoire)</p>	229
<p>GOGBE Téré, WADJA Jean-Bérenger, KOUASSI N'guessan Gilbert, KARAMOKO Djenan Marie Angèle</p> <p>Les acteurs de développement local et le développement du département de Kounahiri (centre-ouest de la côte d'ivoire)</p>	246
<p>TUO Abou, SOUMAHORO Manlé, DJAKO Arsène</p> <p>Immigrations agricoles et développement du département de Dianra dans la région du Béré (côte d'ivoire)</p>	265
<p>MAKOU Laurentine Luce, Eleno Manka'a FUBE, NJOUONANG DJOMO Harold Gaël</p> <p>Les musées à l'épreuve de la promotion du tourisme au Cameroun : l'exemple des musées de Yaoundé</p>	278

IMMIGRATIONS AGRICOLES ET DÉVELOPPEMENT DU DÉPARTEMENT DE DIANRA DANS LA RÉGION DU BERE (CÔTE D'IVOIRE)

TUO Abou

Doctorant,

Département de Géographie, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

Email : absonetuo@gmail.com

SOUMAHORO Manlé

Assistante,

Département de Géographie Université Alassane OUATTARA, (Côte d'Ivoire)

Email : soumalice@yahoo.fr

DJAKO Arsène

Professeur Titulaire,

Département de Géographie, Université Alassane OUATTARA, (Côte d'Ivoire)

Email : djakoarsene@yahoo.fr

RESUME

Le département de Dianra est à l'image de la Côte d'Ivoire, une terre d'immigration dont l'économie repose sur l'agriculture. L'objectif de cet article est d'analyser l'impact de l'immigration agricole sur le développement local du département de Dianra. Comme outils méthodologique, nous avons eu recours à une recherche documentaire, à l'observation directe et à une enquête de terrain. Les résultats de cette étude mettent en exergue, le rôle prépondérant des immigrants agricoles qui, au travers de l'économie de plantation contribuent au développement local du département. Toutefois, la saturation foncière source de tensions sociales reste à ce jour, l'un des défis majeurs du développement local dans le département de Dianra.

Mots clés : Côte d'Ivoire, département de Dianra, immigration agricole, cultures d'exploitation, développement local, conflits fonciers.

ABSTRACT

Dianra County is reflective of Côte d'Ivoire as a land of immigration with a mainly agriculture-oriented economy. This article aims at analyzing the impact that agricultural immigration and accordingly, the introduction of cash crops have on community development of Dianra County. As methodological tools, we resorted to literature search, direct observation and field surveys. The results from this study highlight the leading role of agriculture immigrants and especially cash crops in the county community development. However, the scarcity of lands is a far-reaching factor of social tension which remains one of the biggest challenges facing Dianra County in terms of community development.

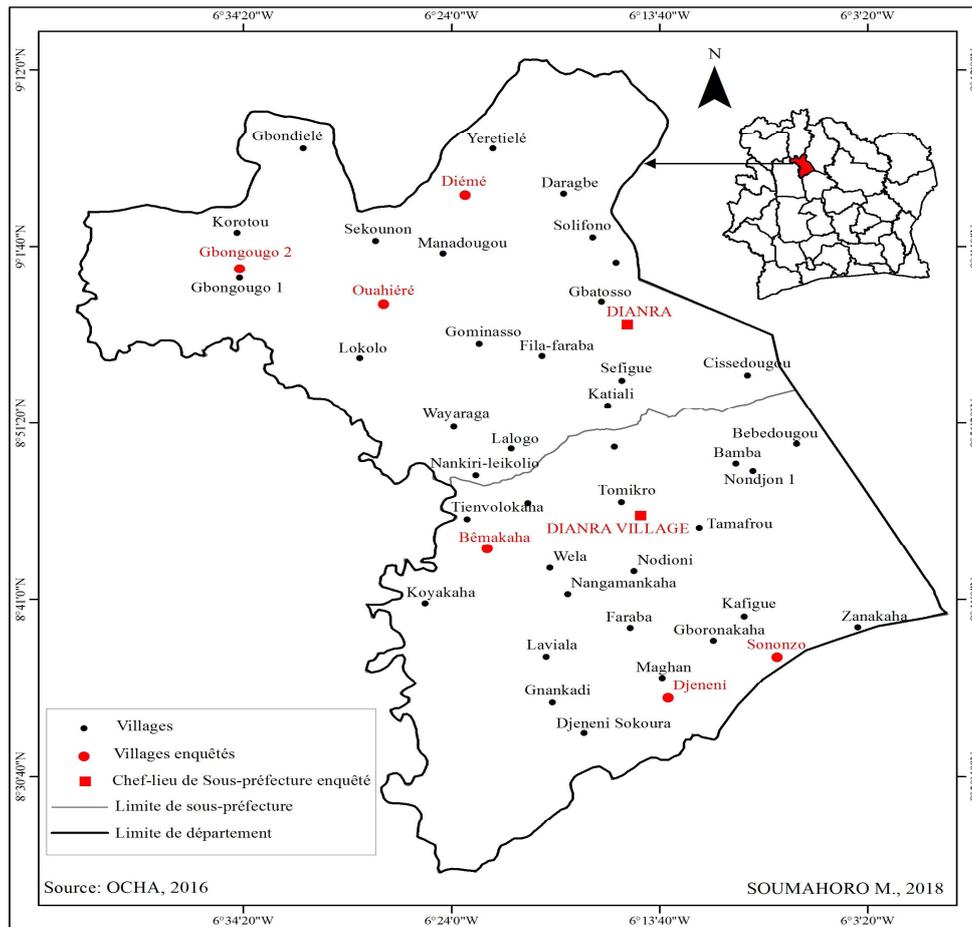
Key words: Côte d'Ivoire, Dianra County, agricultural immigration, cash crops, community development, land conflicts.

INTRODUCTION

Le secteur agricole a de tout temps été le pilier de l'économie Ivoirienne. Privilégiant l'agriculture de plantation, la politique de développement du secteur agricole en Côte d'Ivoire, s'est soldée dans la décennie 1970-1980 par un programme de régénération et d'extension des plantations cacaoyères et caféières dans le Sud forestier (Dian, 1978, pp. 74-75). Du coup, le Nord savanicole dépourvu de cultures d'exploitation pouvant égaler le binôme café-cacao, constituait une zone d'émigration d'un nombre important d'agriculteurs en direction de la zone forestière propice au développement de ces cultures de choix (Aubertin, 1983, p. 35). Par conséquent, les populations se sont concentrées dans le Sud forestier devenu, la zone privilégiée des investissements socio-économiques. C'est le point de départ du creusé du « fossé » des disparités en matière de développement régional dans lequel le Nord se trouve marginalisé. Pour corriger ces distorsions de développement inégal entre régions, de nombreux projets de développement agricole ont vu le jour dans la partie septentrionale du pays. Cependant, de tous ces projets, seule la cotonculture a connu un véritable succès. Depuis lors, le coton « l'or blanc », est devenu le moteur du développement du Nord infléchissant l'intensité des flux migratoires en direction du Sud. Il s'en suit une dynamique migratoire interne à la zone savanicole dans laquelle, le département de Dianra dans le Béré s'affiche comme l'une des principales zones d'accueil des migrations cotonnières. Aujourd'hui, suite à la chute consécutive des cours du coton et au coût élevé des facteurs de production, la stratégie de contournement choisie par les agriculteurs est la culture de l'anacarde. Laquelle culture s'est développée rapidement au côté du coton à l'abandon dans cette aire culturelle Sénoufo. Au regard des revenus que procure celle-ci, elle n'est pas loin de ravir au coton la place de « culture moteur de développement » à Dianra (Berti *et al*, 2006, p. 6).

Dans le contexte global de raréfaction de la ressource agricole, des stratégies visant un meilleur contrôle de la « terre » se développent au détriment des immigrants agricoles vus comme les principaux responsables de l'amenuisement de cette ressource. Ainsi, ces immigrants sont sujet d'interminables conflits fonciers. De ce constat, l'article vise à déterminer la part des immigrants agricoles au processus de développement du département de Dianra dans le Béré. De cette préoccupation centrale, il convient de s'intéresser aux facteurs qui font de Dianra une terre d'immigration agricole par excellence. Aussi, comment ces immigrants agricoles impactent-ils le développement local dudit département tel que représenté par la carte 1 ci-dessous.

Carte 1 : Situation géographique des villages enquêtés



1- MATERIEL ET OUTILS METHODOLOGIQUES

Ce travail qui montre le rôle des immigrants agricoles dans le processus de développement du département de Dianra dans le Béré s'est appuyé sur une recherche documentaire et des enquêtes de terrain. L'enquête de terrain s'est déroulée dans 8 localités choisies de manière aléatoire sur la base de critères discriminatoires, tels la situation géographique, la prédominance des cultures commerciales (coton et anacarde) et le volume de la population immigrante au sein des deux sous-préfectures qui composent le département (carte 1). Cette enquête a concerné 165 exploitants, ce qui représente un taux de sondage de 15% de l'effectif total (1102 ménages) des agriculteurs selon leur origine migratoire (tableau 1). Le traitement des données recueillies a été réalisé grâce au logiciel Word et Excel 2013. Quant à l'expression cartographique, elle a été possible grâce au logiciel Arc Map, Arc Gis.

Tableau n° 1: Répartition des producteurs agricoles par origine et par village enquêté

Département de	Sous-préfecture	Villages enquêtés	Total recensés	Répartition des enquêtés par			Total enquêtés
				autochtone	allochtones	allogènes	
Dianra	Sous-préfecture	Dianra	152	7	13	3	23
		Diémbé	63	3	5	1	9
		Ouahieré	125	6	10	3	19
		Gbongoug	94	4	8	2	14
	Sous-préfecture	Dianra-	136	6	11	3	20
		Djénéni	84	4	7	2	13
		Bémakaha	156	7	13	3	23
		Sononzo	292	13	24	7	44
Tota	2	8	1102	50	91	24	165

Source : IC, COIC, CIDT, nos enquêtes, septembre 2016

s/p= Sous-préfecture

2- RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1- Le département de Dianra : terre d'immigration agricole

Partie intégrante de la région du Béré dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, le département de Dianra fait frontière avec le département de Boundiali au nord, celui de Korhogo et de Dikodougou à l'est puis celui de Kani à l'ouest et celui de Mankono au sud. Jusqu'au lendemain des indépendances (1960-1970), l'espace territorial de Dianra est resté sous peuplé avec une densité de population estimée à 6 hab/km² en 1965 (Duchemin, 1967, p. 80). Sur cet espace, vivaient les Gbatô et les N'gbi respectivement des sous-groupes sénoufo et malinké qui font aujourd'hui figure de population autochtone. A ceux-ci, se sont ajoutés de nombreux immigrants agricoles majoritairement originaires de la zone dense du département de Korhogo avec lequel le département de Dianra fait frontière au nord.

De 1965 à 2014, la population de la Sous-préfecture de Dianra aujourd'hui département, est passé de 18 700 habitants (Duchemin, 1967, p. 80), à 96 579 habitants (RGPH, 2014). Ainsi, la population du département de Dianra s'est fortement accrue au regard de sa densité actuelle (33 hab/km²) et de son taux d'accroissement annuel évalué à 3,34 %. Pour l'observateur averti, la croissance démographique spectaculaire du département de Dianra est essentiellement due à l'immigration cotonnière sénoufo (Le Roy, 1981, p. 16 ; 32). Plusieurs éléments expliquent le choix privilégié du département de Dianra comme zone de destination des immigrants cotonniers. En premier, il s'agit des facteurs socio-agricoles répulsifs de la zone dense de Korhogo et en second, les facteurs d'attractions de la zone d'accueil que constitue le département de Dianra.

2.1.1- Les facteurs répulsifs de la zone dense de korhogo (principal zone d'émigration)

Les facteurs répulsifs de la zone dense de Korhogo étaient multiples. De façon générale, il s'agissait de la pauvreté engendrée par la grande faiblesse des revenus des populations du Nord par rapport à celles du Sud du pays (Coulibaly, 1974, p. 118). Or, au lendemain des indépendances, le pays sénoufo est assez ouvert sur l'extérieur pour susciter le besoin de biens nouveaux. La bicyclette, le post radio et même l'accoutrement du migrant de retour de

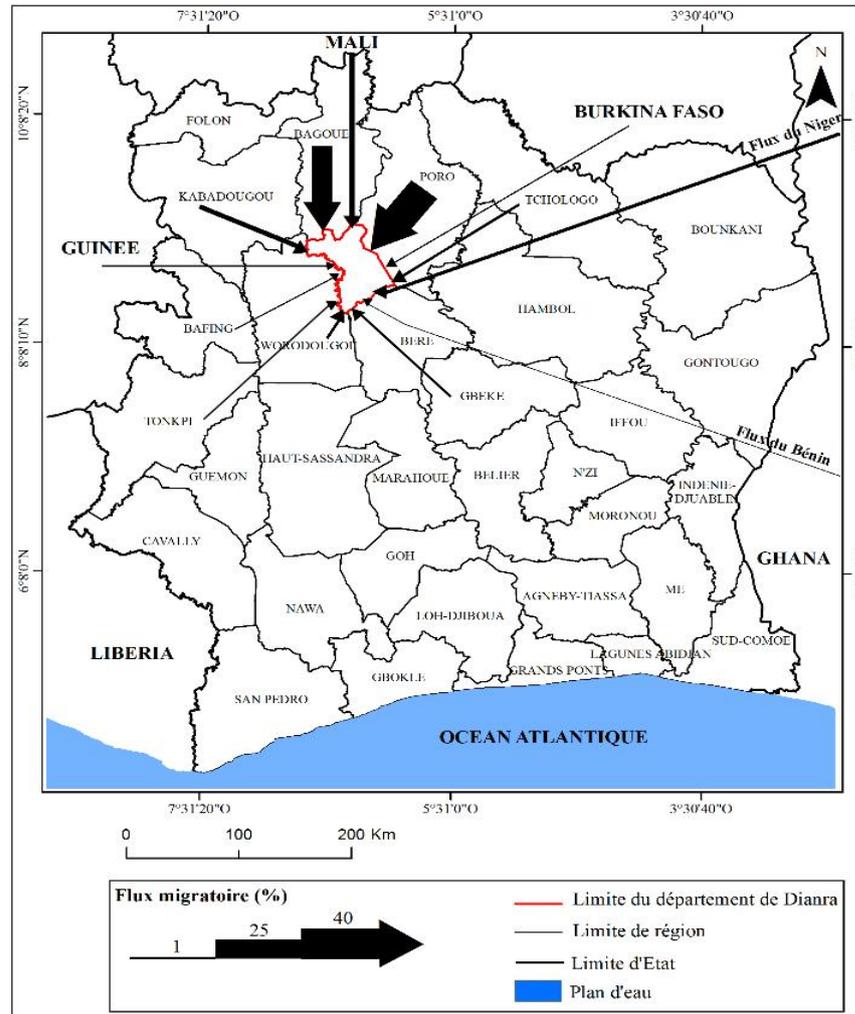
la zone cacaoyère sont attrayants dans un espace où les opportunités de se faire de l'argent se font rares. Et pourtant, l'argent apparaît de toute évidence comme la condition sine qua none pour l'accès à de tels biens. A l'avènement de la cotonculture, l'unité familiale est mise à mal. Les grandes familles se désagrègent au profit de la famille nucléaire impactant ainsi le mode de production initialement basé le « sépkôhô » champ collectif de la concession que le « kagon » champ individuel (Le Roy, 1982, p. 70). La gérontocratie, système de gouvernance où les anciens concentrent tous les pouvoirs bas de l'aile face à l'opposition des jeunes qui entendent prendre leur liberté (Le Roy *et al*, 1973, p. 102, Babo, 2010, p. 43). Certains jeunes soupçonnent des proches parents d'être à l'origine de sors maléfiques desquels ils sont frappés. Le décor de la zone dense de Korhogo comme zone répulsive est planté. En plus de la saturation foncière, les terres sont devenues improductives du fait de leur surexploitation, l'argent pour l'acquisition du plus petit bien matériel fait défaut sans compter l'atmosphère « envenimée » par l'opposition entre vieux et jeunes. A cela s'ajoute les dégâts de culture devenus récurrents suite à l'invasion des éleveurs peuls en provenance des pays sahélien fuyant les sécheresses qui sévirent de 1969 à 1974 dans les zones sahéliennes de la Côte-d'Ivoire. Les motivations exprimées par les chefs d'exploitations justifiant leur départ du village d'origine lors de nos enquêtes de terrain, font état de 21,37% pour la question argent, 32,05% pour ce qui concerne les problèmes de terre, 22,65% pour les dégâts de culture, 9,40% pour les raisons de santé contre 7,26% pour les autres motivations. Ainsi, le foncier, la « zébusite » (Coulibaly, 1980 cité par Le Guen, 2004, p. 2) et l'argent, constituent par ordre décroissant, les principales causes de l'émigration agricole dans le nord du pays et plus particulièrement dans la zone dense de Korhogo.

2.1.2- Pourquoi le choix de Dianra par les migrants dans le Béré?

Divers facteurs d'attraction motivent le choix de Dianra comme destination privilégiée par les migrants. De cette multiplicité, ce qui tient le plus aux agriculteurs, c'est la ressource agricole « terre » limitée à la dimension qualité ou niveau de fertilité du sol. A cela on pourrait ajouter les facilités d'acquisition de cette ressource abondante et sous exploitée. En effet, du fait de sa densité de population faible à l'origine, le département de Dianra disposait de terres fertiles sous exploitées propices au développement des cultures sèches aussi bien que celle du coton. Un autre facteur favorisant la conquête de cet espace, est sa proximité avec le foyer de départ des migrants agricoles. Situé à quelques encablures du département de Korhogo (110 Km), le choix de Dianra pour le migrant, a pour avantage de réduire les coûts de transport tout en lui permettant de garder des liens solides avec son espace d'origine par ses « vas et viens ». A ces éléments s'ajoute le facteur culturel existant entre les autochtones Gbatô et N'gbi et leurs hôtes immigrants agricoles. Les N'gbi avec pour zone de concentration la sous-préfecture de Dianra village, sont des Malinké traditionnellement commerçants peu préoccupés par le travail de la terre. Les Gbatô dont l'aire d'habitat se confond à la sous-préfecture de Dianra (chef-lieu de département), sont des Sénoufo dont les traits culturels sont similaires aux autres groupes Sénoufo (Nafara, Tchébara, Kafibélé, Koufoulo, Fodonnon etc...) qu'ils reçoivent. Les traits caractéristiques qui unissent ce peuple est l'hospitalité. Par ailleurs, le régime foncier Sénoufo recommande le partage de la terre sans contrepartie avec toute personne qui en formule la demande. Ainsi, l'insertion facile des immigrants agricoles apparaît comme l'un des catalyseurs de la dynamique migratoire agricole du département de Dianra. En l'espace d'un demi-siècle

(1966-2016), le département de Dianra est devenu une terre d'immigration agricole par excellence. Il abrite sur son sol, des milliers d'immigrants provenant pour la plupart de la partie septentrionale au département (Carte 2).

Carte n°2 : Les flux migratoires du département de Dianra



Source : OCHA et nos enquêtes, 2016

TUO Abou, 2018

Ces flux de migration qui s'observent, sont nourris de courants migratoires évoluant pour la plupart entre 1966 et 2016. Selon les résultats de nos enquêtes, 10,49% de ces installations ont lieux entre 1966 et 1976 contre 71,33% entre 1976 et 1996 et 18,18% entre 1996 et 2016. Il s'agit pour la plupart, de migrations intra-régionales dont les acteurs, originaires de la région du « Poro » en Côte d'Ivoire, sont des agriculteurs. Le coton a longtemps été la source de revenu principale de la localité avant d'être soutenu par la culture de l'anacarde qui fait aujourd'hui office de culture prédominante dans l'espace. Le développement de ces cultures dans le département, apparaît comme le moteur du développement local.

2.2- Les effets induits de l'immigration agricole sur le développement du département de Dianra

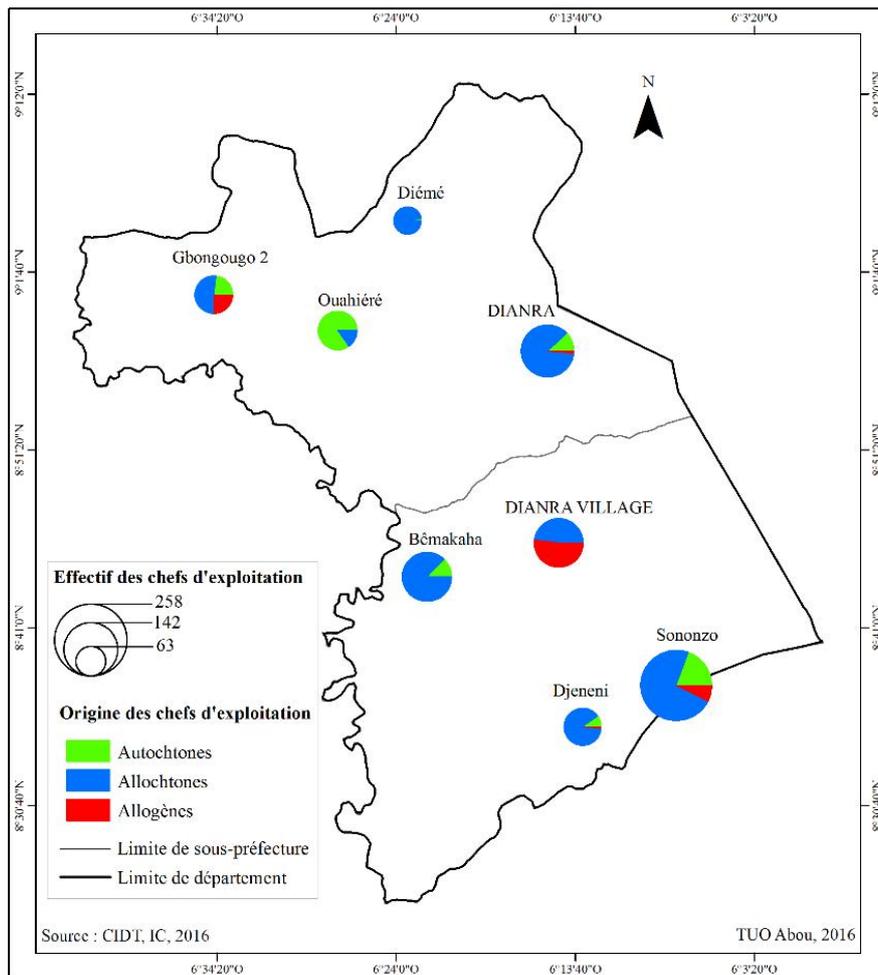
Les effets induits de l'immigration agricole dans le département de Dianra peuvent s'observer à plusieurs niveaux. Les plus pertinents ici, seraient la croissance démographique

du département indispensable au développement local et surtout le développement des cultures d'exploitation à l'actif des immigrants.

2.2.1- Le poids dominant des immigrants dans la sphère agricole

La liste exhaustive des producteurs de coton recueillie auprès des différentes sociétés cotonnières de la localité, font état d'une représentativité inégale des producteurs. Dans cette répartition déséquilibrée, les autochtones représentent 30% des effectifs cotonculteurs contre 55% pour les allochtones et 15% pour les allogènes (figure 3).

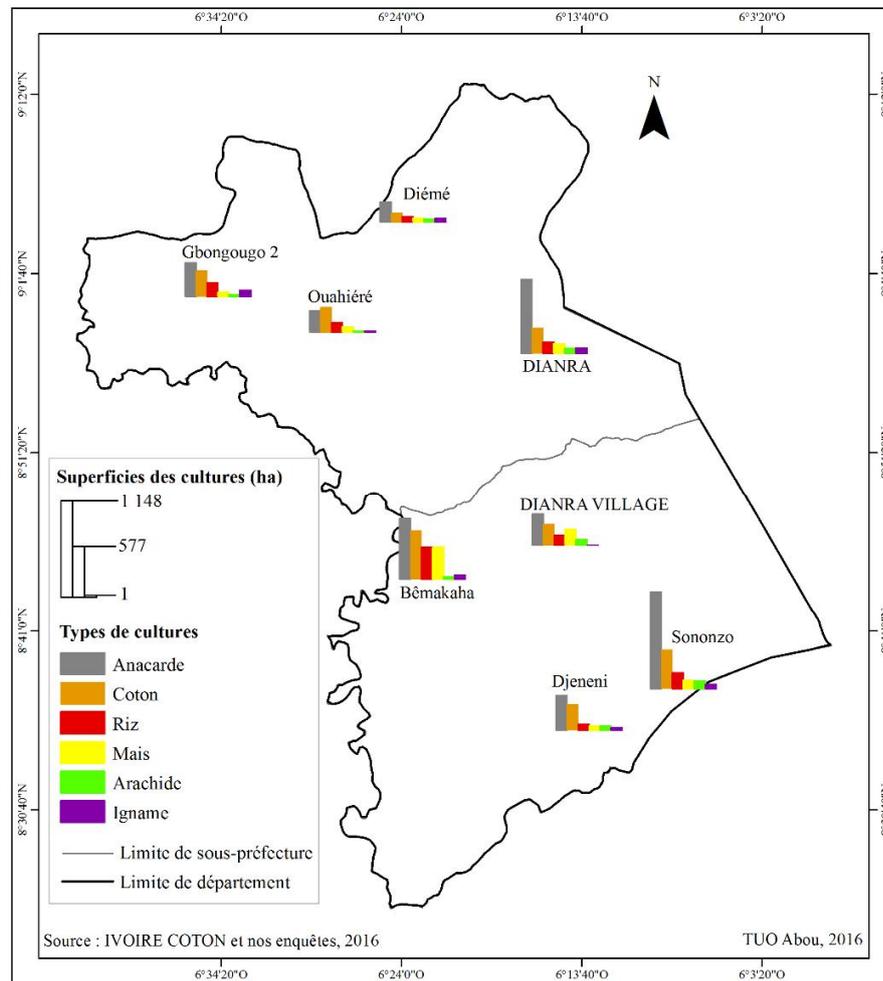
Carte n°3 : Répartition des agriculteurs selon leur origine



A l'exception de quelques producteurs ayant abandonné la cotonculture faute de main d'œuvre et surtout à cause de son côté « non rentable » et harassant, il s'agit de producteurs favorables à la polyculture. Les allochtones à l'exception du village de Ouahière et dans une moindre mesure à Dianra-village dominent les effectifs agricoles dans les villages. L'assolement des espaces exploités est répartie en sole pour le coton, le vivrier et le verger d'anacarde. La structuration de l'espace agricole, laisse présager que le coton et l'anacarde sont les cultures privilégiées. Ces cultures, occupent à elles seules 76,59% de l'assolement contre 23,41% pour les principales cultures vivrières que sont le riz pluvial (9,97%), le maïs (8,06%), l'arachide (2,81%) et l'igname (2,56%). Antérieurement à l'avènement de l'anacarde, le coton représentait l'unique culture d'exploitation avec 44% des surfaces emblavées. Aujourd'hui, cette place de culture dominante revient à l'anacarde qui représente à ce jour

43,73% des surfaces exploitées contre 32,86% pour le coton. L'adoption en vogue de l'anacarde a conduit à une restructuration de l'espace agricole (carte 4).

Carte n° 4 : Comparaison des surfaces emblavées par type de culture



Instigateurs du développement de la cotonculture dans la localité, les immigrants détiennent 83,49% des surfaces cotonnières dont 67,44% pour les allochtones et 16,05% pour les allogènes contre seulement 16,51 % pour les autochtones. Si la surface moyenne des vergers d'anacarde par producteur immigrant reste en deçà de leur prétention (11 ha) contre 17 ha pour les autochtones à cause du problème foncier, les immigrants apparaissent comme le maillon essentiel de l'économie de l'anacarde. Le cumul des surfaces de verger qu'ils détiennent est bien supérieur à celui des autochtones soit environ 60% contre 40% pour les autochtones. Si le poids démographique des immigrants apparaît comme un facteur de développement agricole irréfutable, qu'en est-il du rôle du choix privilégié des cultures d'exploitation sur développement local ?

2.2.2- Le rôle du coton et de l'anacarde dans le développement local du département de Dianra

Le développement de la cotonculture a favorisé en 1986 l'implantation d'une usine d'égrenage par la Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles (CIDT) à Dianra-ville. Aujourd'hui, propriété privée de la société Ivoire Coton (IC), l'unité selon les dires du

chef d'usine, emploie 20 travailleurs permanents pour 150 contractuels ou saisonniers généralement recrutés pour une période de six mois. A cet effectif, s'ajoute 150 à 200 journaliers recrutés occasionnellement pour les travaux annexes (photo 1).

Photo n°1 : Journaliers à la tâche à l'usine d'égrenage de Dianra



Source : Soumahoro M., juin 2017

En dépit de la faible capacité d'embauche de l'usine, elle est un facteur de développement local grâce aux offres d'emplois permanents et temporaires. Par ailleurs, l'implantation des sociétés cotonnières dans le département assure la réalisation d'infrastructures communautaires que sont : les pistes, les écoles, les cases de santé, les magasins, les pompes hydrauliques etc. Aussi, selon les producteurs, la cotonculture serait un gage de sécurité alimentaire. Le système rotatif des cultures vivrières avec le coton, assure grâce à l'arrière effet de l'engrais, un bon niveau de production vivrière (Chaleard, 2003, p. 12).

Pour ce qui est de la culture de l'anacarde, elle procure des revenus importants aux populations. Caractérisé par un mode de production très peu contraignant, l'argent que procure « l'or brun » c'est-à-dire la noix de cajou, apparaît pour le cotonculteur éreinté, comme un enrichissement facile. Rigolant au passage, un producteur d'anacarde certainement ivre, nous commissionne en ces termes : « *de retour en Abidjan, tâchez de dire au président de la république de diminuer le prix de l'anacarde* ». Argumentant ces propos, il ajoute : « *le gain facile et consistant que nous procure la culture de l'anacarde, nous pousse à l'ivrognerie* ». A vrai dire, l'adoption de l'anacarde favorise des mutations dans le mode de vie des agriculteurs. L'argent de l'anacarde est salvateur. Il permet à bon nombre de planteurs de réaliser leurs rêves qui sont pour 60% la construction d'un logement moderne, à 20% l'achat d'un moyen de déplacement, à 15% des investissements économiques et 5% des dépenses (scolarité, funérailles, soins, mariages etc...). Pour une production moyenne certes négligeable de 350 à 400 kg de noix de cajou par hectare au regard des rendements dans certains pays, c'est la bagatelle somme d'environ 300 000 FCFA qui est empoché par surface d'hectare en production. Cette prouesse est pratiquement impossible avec la cotonculture quand on sait que le revenu brut du paysan doit être débité de tous les crédits afférant aux facteurs de productions. Sans abandonner le coton, les agriculteurs du département de Dianra ont diversifié leurs sources de revenus. Cette stratégie permet de

réaliser d'importantes économies qui assurent le développement local par le biais d'investissements de diverses natures (Planche 1).

Planche 1 : Concession d'un paysan à Bêmakaha et Station d'hydrocarbure à Dianra-ville



Source : Soumahoro M., juin 2017

Indicateurs clé du développement local, le logement occupe une place de choix dans les préoccupations des agriculteurs. Qu'il soit immigrant ou non, tous aspirent à un logement décent. Ainsi, on assiste à une reconversion de l'habitat dans tous les villages du département. Calqué sur le modèle de la ville, les logements sont de plus en plus équipés de toutes sortes d'appareils électroménagers (antenne parabolique, post téléviseur etc) (planche 1, Photo A). La culture du coton et de l'anacarde procurent des revenus permettant parfois, de faire des investissements lourds tels que la création de stations d'hydrocarbure dans le département (planche 1, photo B). A côté de ces réalisations, on note d'autres types d'investissements dont les prérogatives reviennent très souvent à l'État. Il s'agit notamment de l'adduction en eau courante, de l'électrification, de la construction d'école, de centre de santé réalisés sur la base de critères tels que le volume de population et parfois, la disposition de la population à apporter une quote-part pour le financement du projet (Koffi, 2010, p. 92). Ainsi, l'immigration agricole apparaît comme l'un des facteurs clé du développement du département (Planche 2)

Planche 2 : Tamafrou, un village nouvellement électrifié et l'EPP Gbatosso



Source : Soumahoro M., juin 2017

Ces investissements d'utilité publique telle que l'électrification, est prometteuse de la multiplicité de petits autres services (télécommunication, moulins, ferronnerie etc). La présence des écoles d'éducation et de formation de base généralement construit à partir de la levée de cotisation au niveau des ménages, est un gage prometteur de développement local durable.

L'immigration agricole, socle du peuplement et du développement des cultures d'exploitation dans le nord-ouest du pays, notamment à Dianra, a favorisé l'amorce du développement local. Toutefois, derrière ce visage mirobolant de développement, se cachent des problèmes relatifs à la durabilité de la prospérité de l'économie départementale. Le développement agricole qui fait la fierté du département, repose pour l'essentiel sur le binôme coton-anacarde. Pour la cotonculture qui a longtemps été le moteur du développement local du département, les perspectives sont peu reluisantes. Cette culture n'est plus lucrative comme par le passé. Par ailleurs, les cultures pérennes telles que l'anacarde, par l'engouement qu'elle suscite est à la fois « dévoreuse » d'espace et immobilise les terres pendant une longue période tandis que le nombre de candidats à la création d'exploitations d'anacarde augmente (Kouamé, 2014, p. 49). Les dégâts de cultures et les conflits pour le contrôle des ressources agricoles (Kouamé, 2016, p. 304), sont des facteurs limitant des investissements locaux. Au-delà de toutes ces contraintes de développement local se trouve la variabilité climatique fragilisant le système de production basé sur des cultures pluviales. Pire, avec un niveau de transformation local très faible de ces produits essentiellement orientés vers l'extérieur, les producteurs subissent la loi du marché dictée par le niveau de « l'offre et de la demande » sur le marché mondial. Dans ces conditions, l'avenir de ces cultures concurrentes reste incertain.

CONCLUSION

La contribution des migrants agricoles en général et en particulier les producteurs de coton et de l'anacarde au développement local du département de Dianra est sans appel. Malgré les mesures restrictives visant à leur confinement dans des espaces de production réduits, le poids démographique des migrants (84,09%) et leur dynamisme agricole (83% des surfaces emblavées) fait d'eux, les principaux acteurs de l'aménagement de l'espace agricole. Ils seraient également de façon active ou passive, le maillon fort du développement local du département de Dianra. La création de l'unité d'égrenage de coton en 1986, prémices du développement local, est le résultat de la dynamique migratoire cotonnière. Toutefois, les problèmes fonciers pourraient entraver les efforts de développement du département. Il conviendrait donc, de résorber de façon anticipée les problèmes liés au développement du secteur agricole sans perdre de vue, la promotion des autres secteurs d'activités pour le bonheur des résidents.

BIBLIOGRAPHIE

AUBERTIN Catherine, 1983, Histoire et création d'une région « sous-développée » : Le Nord Ivoirien » Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., Vol. XIX, No.1, pp. 23-57

BABO Alfred, 2010. Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte d'Ivoire), *Hommes et sociétés*, Editions KARTALA, AfriMAP et CREPOS, Paris, 206 p, pp 11-44

CHALEARD Jean-Louis, 2003, « Cultures vivrières et cultures commerciales en Afrique occidentale : la fin d'un dualisme ? », dans Lesourd. M. (dir), *L'Afrique, vulnérabilité et défis*, Collection Questions de géographie, Nantes (France), Editions du Temps, pp. 267-292.

Côte d'Ivoire, Elaboration d'une stratégie sectorielle coton : Perspectives à moyen et long termes, Ministère de l'agriculture, Rapport Diagnostic final, 2006, version 1.

COULIBALY Sinali, 1974, Un exemple de développement volontariste dans la région de Korhogo (Côte-d'Ivoire), in « Bulletin de l'Association de géographes français », N°415-416, 51^e année, Mars-avril 1974. pp. 117-131.

DIAN Boni., 1978, « Aspects géographiques du binôme café-cacao dans l'économie Ivoirienne » Abidjan-Dakar, NEA, 111 p.

DUCHEMIN Jean-Paul, 1967, « La population de la Côte d'Ivoire en 1965 : Essai d'évaluation pour l'établissement des cartes de l'Atlas de Côte d'Ivoire », Cahier ORSTOM, série. Sciences Humaines., Vol. IV, 3-4, pp. 57-82.

KOFFI B.E., 2010, « La décentralisation, outil de développement local ? » in RGLL, n° 08 décembre 2010, pp 81-100, [ressource en ligne] disponible sur <https://hal-ens-lyon.archives-ouvertes.fr/ensl-01616357/document> [consulté le 31/08/2017].

KOUAME, Dhédé Paul Eric., 2014, Le développement de l'hévéaculture les mutations agricoles et spatio-foncières à Songon, *European Scientific Journal*, décembre 2014, Vol.10, N° 35, pp. 39-56.

KOUAME, Konan Jacques., 2016, Ethnographie des pratiques de sécurisation de l'accès aux ressources agropastorales dans un contexte de conflits entre agriculteurs et migrants éleveurs à Dianra (Côte d'Ivoire), *European Scientific Journal*, mars 2016, Vol. 12, n°8, pp. 298-315.

LE GUEN Tanguy., 2004, « Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte-d'Ivoire : problèmes de coexistence », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, [ressource en ligne] disponible sur [URL : http://com.revues.org/563](http://com.revues.org/563) consulté [le 30 septembre 2016].

LEROY Xavier et ROBINET Hervé, 1973, *TOUNVRE, Village Sénoufo*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, 116 p multigr.

LE ROY Xavier, 1981, *Migrations cotonnières Sénoufo : premiers résultats*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, 65 p.

LE ROY Xavier, 1982, « L'introduction de cultures de rapport dans un village Senoufo du nord de la Côte-d'Ivoire », in *Économie rurale*, n°147-148, pp. 68-71, [ressource en ligne]

disponible sur http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2841,
[consulté le 27/01/2017].